



Droit de visite et hébergement sans jugement

Par **lecoeur audrey**, le **03/02/2017** à **09:03**

Bonjour,
séparer depuis plusieurs année avec le père de mon fils qui celui si la reconnu 5ans après je
souhaiterais savoir si il à des droit autorité parental ect et si je suis obligé de le laisser prendre
notre fils en week-end ? sachant que pour le moment il n'y à aucun jugement !

Merci